



Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour

La Bourse Régionale des valeurs mobilières (BRVM) ouvre sa séance de cotation du jour ...

• (Page 07)

Airbus

Bénéfice net record et en hausse de 23 % en 2025

Face à la demande croissante d'avions commerciaux et tiré par les activités de défense, le bénéfice net d'Airbus a bondi de 23 % à 5,2 milliards d'euros en 2025, un ...

• (Page 08)

Conseil des ministres

Compte rendu de la séance jeudi 19 février 2026

Le conseil des ministres s'est réuni ce jeudi 19 février 2026, sous la présidence de Son Excellence, Monsieur ...

• (Page 10)



Nouvel Accord International sur le Cacao

• (Page 03)

Le Togo, premier pays signataire de l'AIC 2026



Financements innovants

• (Page 05)

BOAD Market Solutions reçoit l'appui d'Excellence Africa

CANALBOX

FIBREZ
SANS FRAIS

PROFITEZ DÈS MAINTENANT
DE L'INSTALLATION À 0 FCFA*

TÉLÉCHARGEZ L'APP CANALBOX
POUR TESTER VOTRE ÉLIGIBILITÉ



*Paiement du premier forfait mensuel à la souscription

8866

www.canalbox.tg

Coût de l'appel : 20 FCFA.

Énergie et numérique

KYA-Energy Group s'allie à Optima pour conquérir le marché ivoirien

La société togolaise KYA-Energy Group a signé à Lomé un partenariat stratégique avec l'ivoirienne Optima. ...

• (Page 02)

Cinquantenaire de la CEDEAO

Mobilisation citoyenne pour une plage de Lomé sans plastique

À l'occasion de ses 50 ans, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a organisé à Lomé une vaste ...

• (Pages 04)

Guinée

Coris Bank s'invite sur le marché du mobile money

Le groupe bancaire Coris Bank International annonce son entrée sur le marché guinéen du mobile money. Une offensive qui pourrait rebattre les cartes d'un secteur ...

• (Page 06)

Convention des jeunes de l'Oti 1

La jeunesse appelée à redorer l'image de la ville de Mango

La 1ère édition de la convention des jeunes de la commune Oti 1 s'est tenue du 16 au 18 février à Mango sur le thème : « Jeunesse de Mango, lève-toi et bâtie ...

• (Page 11)

Énergie et numérique

KYA-Energy Group s'allie à Optima pour conquérir le marché ivoirien

La société togolaise KYA-Energy Group a signé à Lomé un partenariat stratégique avec l'ivoirienne Optima. Objectif : déployer des solutions énergétiques adaptées au marché ivoirien, notamment pour les datacenters, dans un contexte de forte expansion des infrastructures numériques.

• Wilson Lawson

Le marché ivoirien de l'énergie, dominé par des opérateurs déjà établis, évolue dans un environnement marqué par des ambitions de diversification et de renforcement des infrastructures. C'est dans ce contexte que KYA-Energy Group et Optima ont scellé, la semaine dernière à Lomé, une convention de partenariat stratégique. Signé au siège du groupe togolais, l'accord vise à permettre à KYA-Energy Group de déployer des solutions énergétiques adaptées au marché ivoirien, en particulier pour les datacenters, cœur de métier de son nouveau partenaire. Ces infrastructures technologiques, essentielles à l'économie numérique, requièrent une alimentation électrique continue, stable et sécurisée. La collaboration prévoit plusieurs axes : exploration conjointe du marché ivoirien, réponse aux appels d'offres publics et privés, développement d'initiatives de formation et montage de projets d'intérêt commun. Les deux entreprises entendent également renforcer la coopération technique, notamment à travers l'accueil de stagiaires et le partage d'expertise. Pour le Professeur Yao Azoumah, directeur général de KYA-Energy Group, cette initiative s'inscrit dans une stratégie d'expansion internationale engagée depuis plusieurs années. Après des implantations ou partenariats au Niger, au Bénin et au Mali, le groupe togolais ambitionne de franchir un nouveau cap avec la Côte d'Ivoire. Le choix d'Optima repose, selon lui, sur sa maîtrise du développement de datacenters et sur la complémentarité des expertises. Du côté d'Optima, le partenariat est perçu comme un levier



stratégique pour sécuriser l'approvisionnement énergétique de ses projets dans un marché exigeant. Pour ses responsables, s'associer à un acteur régional spécialisé dans l'énergie constitue un atout majeur pour accompagner la croissance du secteur numérique ivoirien.

Convergence énergie-numérique comme relais de croissance

Ce rapprochement illustre une tendance de fond en Afrique de l'Ouest : la convergence croissante entre énergie et infrastructures numériques. Les datacenters, en pleine expansion sur le continent, sont particulièrement énergivores et nécessitent des solutions fiables, performantes et parfois hybrides (réseau, solaire, stockage). Dans un pays comme la Côte d'Ivoire, fort de plus de 30 millions d'habitants et doté d'un écosystème numérique dynamique, la demande en capacités de stockage et de traitement des données progresse rapidement. Cette évolution crée un besoin accru en solutions énergétiques sécurisées, capables de limiter les interruptions et d'optimiser les coûts. Pour KYA-Energy Group, l'entrée sur le marché ivoirien représente à la fois une opportunité commerciale et un repositionnement stratégique. En ciblant le segment des datacenters, l'entreprise se positionne

sur un créneau à forte valeur ajoutée, moins exposé aux aléas du marché de masse et plus orienté vers des partenariats technologiques. De son côté, Optima renforce son dispositif en s'adossant à un partenaire spécialisé, dans un environnement concurrentiel où la qualité de l'alimentation énergétique constitue un facteur différenciant décisif. L'accord pourrait ainsi contribuer à structurer une offre intégrée, combinant infrastructure numérique et solutions énergétiques adaptées.

Expansion régionale

Le marché ivoirien de l'énergie repose historiquement sur des acteurs nationaux et internationaux bien implantés. Toutefois, les ambitions de transformation numérique et de modernisation des infrastructures créent de nouvelles opportunités pour des acteurs spécialisés. En Afrique de l'Ouest, les entreprises privées multiplient les alliances transfrontalières pour mutualiser leurs expertises et répondre aux défis énergétiques et technologiques du continent. L'accès à une énergie fiable, durable et compétitive demeure un enjeu central pour soutenir la croissance des économies numériques. En s'alliant, KYA-Energy Group et Optima traduisent cette dynamique régionale.

Image du jour



NSIA Finance devient NSIA Capital

NSIA Capital, donner de l'élan à vos investissements.

www.nsiacapital.com
Suivez-nous sur [Facebook](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#)

NSIA HOLDING FINANCIÈRE

AUX DÉCIDEURS ...

L'heure de vérité

Le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics est à la fois le thermomètre et le moteur du développement. Routes, écoles, hôpitaux, ouvrages énergétiques : derrière chaque infrastructure se dessine une ambition nationale. Au Togo, cette ambition est claire. Mais encore faut-il que l'exécution soit à la hauteur de la vision.

La rencontre du 12 février 2026 du Comité de Concertation État-Secteur Privé (CCESP) aura eu le mérite de la franchise. Pendant plusieurs heures, autorités publiques et professionnels du BTP ont posé un diagnostic sans complaisance : retards, chantiers inachevés, études techniques insuffisantes, dérives dans les procédures de passation. Autant de dysfonctionnements qui fragilisent la crédibilité de la dépense publique et ralentissent l'impact des investissements sur la vie des populations.

En rappelant les réformes engagées depuis 2015, le ministre de l'Économie et des Finances, Essowé Georges Barcola, a souligné une évidence : la transparence ne suffit pas si elle ne s'accompagne pas de rigueur et de résultats. Le passage annoncé du « moins-disant » à « l'offre économiquement la plus avantageuse » constitue, à cet égard, un tournant majeur. Choisir la qualité plutôt que le prix le plus bas, c'est refuser l'illusion des économies immédiates au profit de la durabilité.

Son collègue en charge des Infrastructures, Kodjo Adedze, a eu raison de rappeler que les responsabilités sont partagées. L'État doit renforcer le contrôle et la planification ; les entreprises doivent honorer leurs engagements techniques et contractuels. La « République des résultats » ne peut être un slogan : elle doit se traduire par des ouvrages livrés dans les délais, conformes aux normes et pérennes.

L'enjeu dépasse le seul secteur du BTP. Il touche à la gouvernance de la commande publique, à la confiance des partenaires financiers et à la compétitivité des entreprises nationales. La mise en place d'une commission mixte État-secteur privé, l'audit des marchés en souffrance et le renforcement des sanctions sont des mesures attendues. Mais leur efficacité dépendra de leur application stricte et continue.

Il faut rappeler l'ampleur des moyens engagés : près de 3 000 milliards de FCFA investis en cinq ans dans les infrastructures. Cet effort budgétaire traduit la vision portée par le chef de l'État, Faure Essozimna Gnassingbé, qui appelait à Luanda en octobre 2025 à « construire mieux », avec des infrastructures durables, résilientes et gouvernées avec rigueur. La cohérence entre cette vision et la réalité des chantiers est aujourd'hui l'exigence centrale.

La rencontre du CCESP marque peut-être un tournant. Elle envoie un signal : celui d'un État prêt à écouter, mais aussi à exiger. Celui d'un secteur privé conscient que la crédibilité se construit dans la performance. Le défi est désormais de transformer les recommandations en actes.

Car au bout du compte, derrière chaque marché public, il y a une route attendue, une école promise, un hôpital espéré. Et derrière chaque retard, ce sont des citoyens qui patientent. L'heure n'est plus aux constats. Elle est à l'exécution, à la discipline et à la responsabilité collective.

M.T

Le Togo en chiffres

DEMOGRAPHIE

| | Pays | Afrique de l'Ouest | Afrique subsaharienne |
|---|----------|--------------------|-----------------------|
| Population (NU, 2023) | 9,3 M | 446 M | 1,2 Md |
| Taux de croissance démographique (NU, 2023) | 2,3% | 2,3% | 2,6% |
| Population en 2050 (estimations NU, 2023) | 15,6 M | 735 M | 2,1 Mds |
| Taux de fertilité (NU, 2023)* | 4,2 | 4,4 | 4,3 |
| Mortalité infantile des enfants de moins de 1 an (NU, 2023)** | 41 | 60 | 48 |
| Taux de natalité chez les femmes âgées de 15 à 19 ans (2023, NU)*** | 77,1 | 91,2 | 94,4 |
| Part de la population âgée de moins de 15 ans (NU, 2023) | 39,9% | 41,5% | 41% |
| espérance de vie à la naissance (NU, 2023) | 62,7 ans | 58,3 ans | 62,1 ans |
| Part de la pop. urbaine (NU, 2023) | 44,9% | 49,5% | 43,1% |

* Nombre d'enfants par femme. ** Nombre de décès pour 1000 enfants. *** Nombre de naissances pour 1000 femmes.

Source : tresor.economie.gouv.fr

Nouvel Accord International sur le Cacao

Le Togo, premier pays signataire de l'AIC 2026

Adopté à Genève sous l'égide de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement et de l'Organisation internationale du cacao, l'Accord international sur le cacao 2026 introduit des objectifs inédits, dont le revenu vital des producteurs. Premier signataire, le Togo affiche ses ambitions diplomatiques et sectorielles.

• Joël Yanclo

L'économie cacaoyère mondiale s'est dotée d'un nouveau cadre juridique. Le 13 février 2026, au Palais des Nations à Genève, la Conférence des Nations Unies sur le cacao et la 40e session extraordinaire du Conseil international du cacao ont abouti à l'adoption de l'Accord international sur le cacao de 2026 (AIC 2026). La rencontre, organisée par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et l'Organisation internationale du cacao (ICCO), a réuni des pays exportateurs et importateurs du monde entier. Le Togo y était représentée par une délégation conduite par Enselme Gouthon, Secrétaire général du Comité de coordination pour les filières café et cacao (CCFCC). L'AIC 2026 succède à l'accord de 2010 amendé, mais innove sur plusieurs points majeurs. D'abord, il est conclu pour une durée indéterminée, sans date d'expiration, traduisant la volonté des États membres d'inscrire la coopération internationale dans la durée. Ensuite, le texte introduit cinq nouveaux objectifs structurants. Il s'agit notamment d'atteindre un revenu vital pour les producteurs de cacao, d'encourager la transformation locale afin d'accroître la valeur ajoutée dans les pays producteurs, de promouvoir l'utilisation du cacao dans les industries agroalimentaires, cosmétiques et pharmaceutiques, de lever les barrières à l'entrée pour de nouveaux investisseurs et de stimuler le commerce des produits dérivés du cacao. L'accord intègre également un nouvel article consacré à la durabilité économique, environnementale et sociale de l'économie cacaoyère mondiale. Il propose par ailleurs une nouvelle définition du cacao fin, susceptible d'influencer les politiques de qualité et de différenciation sur les marchés internationaux. Fait notable, le Togo a été le premier pays à signer l'AIC 2026, suivi par le Nicaragua et la Côte d'Ivoire. L'entrée en vigueur du texte est prévue pour le 1er octobre 2026, sous réserve que deux pays membres au moins déposent leurs instruments de ratification, d'acceptation ou d'approbation.

Revenu et transformation locale

L'Accord 2026 reflète une évolution profonde des priorités dans la filière cacao. Longtemps centrés sur la régulation des marchés et la stabilisation des échanges, les accords précédents accordaient une place plus limitée aux dimensions sociales et environnementales. L'inscription explicite de l'objectif de revenu vital pour les producteurs constitue une avancée majeure. Dans de nombreux pays cacaoyers, les planteurs restent confrontés à des revenus insuffisants, aggravés par la volatilité des prix internationaux et par la fragmentation des exploitations. En intégrant cette notion dans le cadre juridique international, les États membres reconnaissent la nécessité d'un partage plus équitable de la valeur au sein de la chaîne. La promotion de la transformation locale marque également un tournant stratégique. Les pays producteurs entendent capter une part plus importante des bénéfices liés au broyage, à la fabrication de beurre, de poudre ou de chocolat, au lieu de se limiter à l'exportation de fèves brutes. Cette orientation pourrait encourager les investissements industriels et le développement d'emplois qualifiés. La dimension durabilité répond, quant à elle, aux exigences croissantes des consommateurs et des régulateurs, notamment en matière de traçabilité, de lutte contre la déforestation et de respect des normes sociales. En intégrant ces préoccupations dans l'accord, l'ICCO cherche à harmoniser les efforts et à prévenir des mesures unilatérales susceptibles de fragmenter le commerce international.



Pour le Togo, premier signataire, cette posture renforce son positionnement diplomatique et témoigne d'une volonté d'alignement rapide sur les nouvelles normes internationales. Le CCFCC a d'ores et déjà engagé des démarches auprès des autorités nationales afin d'accélérer le processus d'acceptation.

Filière sous tension mondiale

Le cacao représente une ressource stratégique pour plusieurs économies d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. Des millions de petits producteurs dépendent directement de cette culture pour leurs revenus, tandis que les pays consommateurs abritent les principales industries de transformation et de distribution. Ces dernières années, la filière a été confrontée à une conjonction de défis : changement climatique affectant les rendements, maladies des cacaoyers, pressions réglementaires liées à la durabilité et fluctuations marquées des cours mondiaux. Le rôle de l'Organisation internationale du cacao apparaît central pour maintenir un dialogue structuré entre producteurs et consommateurs. L'AIC 2026 ambitionne de créer un cadre plus équilibré, intégrant à la fois les impératifs économiques, sociaux et environnementaux. Son entrée en vigueur à l'automne 2026 pourrait ouvrir une nouvelle phase de coopération internationale, avec pour ambition de rendre l'économie cacaoyère mondiale plus résiliente, inclusive et durable.

Le Togo en chiffres

| | 2023 | 2024 |
|--|----------|----------|
| Croissance du PIB réel (FMI) | 5,6 % | 5,3 % |
| Croissance du PIB réel par habitant (FMI) | 3,1 % | 2,8 % |
| Taux d'inflation moyen annuel (FMI) | 5,3 % | 2,7 % |
| Solde budgétaire global, dons compris (en % du PIB, FMI) | -6,7 % | -4,9 % |
| Dette publique (en % du PIB, FMI) | 68,0 % | 69,7 % |
| Recettes publiques (en % du PIB, FMI) | 19,8 % | 19,0 % |
| Solde courant externe (en % du PIB, FMI) | -2,9 % | -3,0 % |
| Réserves en mois d'importations (FMI, Regional Economic Outlook) (UEMOA) | 3,2 mois | 3,3 mois |

PIB nominal en 2023 (FMI)

Population en 2023 (FMI)

PIB/hab en 2023 (FMI)

9,1 Mds USD

9,1 M

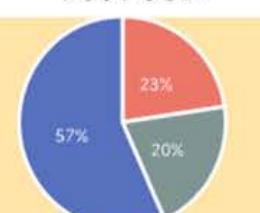
1 001 USD

Répartition sectorielle du PIB en 2022 (CNUCED)

Agriculture

Industrie

Services



Source : tresor.economie.gouv.fr

Cinquantenaire de la CEDEAO

Mobilisation citoyenne pour une plage de Lomé sans plastique

À l'occasion de ses 50 ans, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a organisé à Lomé une vaste opération de nettoyage et de reboisement. Plus de 500 participants ont répondu à l'appel pour lutter contre la pollution plastique et promouvoir une économie circulaire.

• Junior Aredola

La Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, à travers sa Représentation résidente au Togo, a organisé le 14 février 2026, en collaboration avec le ministère togolais de l'Environnement, des Ressources forestières, de la Protection côtière et du Changement climatique, une opération citoyenne de nettoyage et de plantation de cocotiers sur la plage de Lomé, en face de l'ancien Hôtel de la Paix. Portée par la Direction de l'Environnement et des Ressources naturelles du Département des Affaires économiques et de l'Agriculture de la CEDEAO, cette initiative s'inscrit dans la poursuite des activités marquant la célébration du cinquantenaire de l'organisation régionale. L'objectif affiché : mobiliser les populations autour d'un engagement écocitoyen, promouvoir une campagne « zéro déchet plastique » et encourager l'économie circulaire en milieu urbain. Plus de 500 participants – autorités politiques et administratives, membres du corps diplomatique, représentants d'organisations de la société civile, associations de jeunes et de femmes, entreprises et industries du secteur des plastiques – ont pris part à l'opération. Le maire de la commune Golfe 1, Joseph Koamy Gomado, a salué la pertinence de l'action et rappelé les efforts entrepris par sa municipalité dans la lutte contre la pollution plastique. Il a réaffirmé son engagement à poursuivre les opérations de nettoyage des plages et à renforcer la gestion éco-logiquement rationnelle des déchets plastiques. La Représentante résidente de la CEDEAO au Togo, Son Excellence Mme Deweh Emily Gray, a souligné que cette campagne vient en complément des actions menées par les autorités locales. Elle a mis en avant l'adoption du règlement C/REG.17/12/23



relatif à l'harmonisation de la réglementation des produits en plastique et à la gestion éco-logiquement rationnelle des déchets plastiques dans les États membres. Elle a également annoncé l'adoption prochaine d'un plan régional de gestion des plastiques, élaboré avec l'appui de la Banque mondiale. Le représentant du ministre de l'Environnement, M. Nabede Pyabalo, a insisté sur la dimension citoyenne de l'initiative. Le ministère, avec l'appui de la CEDEAO, a remis du matériel de nettoyage à l'ONG « Science et technologie africaines pour un développement durable » (STADD) afin de soutenir la poursuite des actions dans les communes de Lomé.

Diplomatie environnementale à l'échelle régionale

Au-delà de l'action symbolique, l'initiative traduit une montée en puissance de la diplomatie environnementale régionale. En harmonisant les réglementations sur les plas-



Le Togo en chiffres

Commerce extérieur du Togo (M USD, Banque Mondiale)

| | 2021 | 2022 | 2023 |
|--|-------|---------|---------|
| Exportations de biens et services (BM) | 1 971 | 2 091 | 2 192 |
| Importations de biens et services (BM) | 2 833 | 3 259 | 3 441 |
| Balance des biens et services (BM) | - 861 | - 1 167 | - 1 249 |

E commerce

Une nouvelle plateforme pour booster les produits locaux

Au Togo, les efforts pour soutenir l'entrepreneuriat local et renforcer la compétitivité des Très petites et moyennes entreprises (TPME) franchissent un nouveau cap. Le ministère délégué en charge du commerce a lancé le mardi 17 février à Lomé une nouvelle plateforme numérique dénommée "Assinyon", dédiée à la valorisation des produits « made in Togo » et à la structuration du commerce en ligne.

Accessible aux entrepreneurs, l'outil offre une vitrine digitale permettant d'exposer, de promouvoir et de mieux positionner les produits sur le marché. « Cette plateforme est surtout dédiée aux très petites entreprises qui ont des difficultés à avoir accès aux marchés national, régional et international », a souligné Rachid Darago, directeur de la promotion du commerce électronique. Dans le détail, la plateforme intègre un système de publication encadré. Chaque produit soumis est examiné par les services compétents avant d'être validé et diffusé sur les canaux numériques associés. Ce dispositif vise à garantir le respect des normes de qualité et à instaurer un climat de confiance entre vendeurs et consommateurs. Au-delà de la promotion commerciale, Assi-

nyon entend contribuer à la professionnalisation des acteurs locaux. Les exigences en matière de présentation et de conformité encouragent les entrepreneurs à améliorer l'image de leurs produits, un facteur déterminant dans un environnement concurrentiel. Cette nouvelle dynamique s'inscrit dans une stratégie plus globale de modernisation du commerce et d'appui aux chaînes de valeur nationales. Développé en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), à travers le Projet d'appui à l'entrepreneuriat et au développement des opportunités dans les Chaînes de Valeur (PEDOC), ce nouveau portail ambitionne de faciliter l'accès au marché numérique et de stimuler la consommation des produits locaux.

(Togo Officiel)



Patrimoine géologique

L'Université de Lomé ouvre un espace dédié aux fossiles du Togo

Au Togo, l'Université de Lomé (U.L.) a ouvert le mercredi 18 février 2026, sa toute première salle de collection et d'exposition des fossiles et roches du bassin sédimentaire côtier du Togo. Porté par le département de géologie, l'espace se veut un outil de conservation, de recherche et de valorisation du patrimoine paléontologique national.

Structurée comme un espace d'exposition permanente, la salle rassemble des fossiles et roches témoignant de près de deux milliards d'années d'histoire géologique du territoire togolais. Selon les responsables du projet, plusieurs objectifs sont visés. Il s'agit notamment de mettre en place une structure dédiée à la conservation des collections paléontologiques et géologiques, de valoriser ce patrimoine auprès des chercheurs, des étudiants et du grand public, et de favoriser les échanges d'expertises à l'échelle nationale et internationale. L'initiative entend également contribuer au développement d'un tourisme scientifique et culturel, encore peu structuré au Togo. « Cette salle est une forge de savoir, un outil de valeur inestimable pour les générations futures », a souligné la professeure Yawoa Dzidzo Da Costa qui a conduit le projet. Au-delà



de la recherche, l'espace est conçu comme un lieu de découverte et d'apprentissage pour les élèves et étudiants, ainsi que comme un cadre de sensibilisation du public aux enjeux liés à la paléontologie et à la géologie. Dans un contexte où l'exploitation des ressources minières occupe une place importante dans l'économie nationale, la vulgarisation scientifique apparaît comme un levier pour renforcer la compréhension des enjeux environnementaux et patrimoniaux. Pour l'Université de Lomé, cette infrastructure marque une étape supplémentaire dans la consolidation de ses capacités de recherche et d'innovation scientifique. Elle s'inscrit dans une dynamique visant à positionner l'institution comme un pôle de référence en matière de sciences de la Terre dans la sous-région. Notons que le projet a bénéficié de l'appui de plusieurs sociétés extractives opérant au Togo, notamment Scantogo Mines, WACEM et Société Nouvelle des Phosphates du Togo (SNPT).

Avec Togo First



excellence.africa

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Lomé, Togo — 18 février 2026

Excellence Africa accompagne la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) dans le lancement stratégique de BOAD Market Solutions, sa nouvelle entité dédiée aux solutions de financement innovantes.

Excellence Africa, cabinet de conseil spécialisé en finance, stratégie, risques et transformation institutionnelle, annonce avec fierté avoir conseillé la **Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)** dans la conception et la structuration de sa nouvelle filiale dédiée aux solutions de financements structurés : **BOAD Market Solutions**.

Un jalon historique pour la finance africaine

La création de BOAD Market Solutions marque une étape décisive dans l'ambition de la BOAD de moderniser et de dynamiser les marchés financiers en Afrique. Institution de référence dans le financement du développement dans l'espace UEMOA, la BOAD renforce ainsi son rôle de catalyseur de l'intégration économique régionale en se dotant d'une capacité inédite en solutions innovantes de financement au service des États membres, des entreprises privées et publiques, et des investisseurs institutionnels.

Le rôle stratégique d'Excellence Africa

Excellence Africa a apporté son expertise à la BOAD tout au long du processus de mise en place de BOAD Market Solutions, couvrant notamment **l'étude de faisabilité et l'élaboration du plan stratégique initial**. Ce mandat démontre une fois encore la capacité d'Excellence Africa à intervenir sur des missions à haute valeur ajoutée, à l'intersection de la stratégie et de la finance de marché, au service de grands acteurs du développement africain.

« Accompagner la BOAD dans la création de BOAD Market Solutions est une source de satisfaction profonde pour toute notre équipe. Ce projet incarne parfaitement ce que nous défendons : mettre l'excellence au service de l'Afrique, sur des enjeux qui transforment réellement le continent. »

— **Eлом Akpondeou, Associé-Directeur, Excellence Africa**

Une vision partagée sur le développement des marchés de capitaux africains

Ce lancement s'inscrit dans une vision plus large : celle d'une Afrique dotée de marchés financiers dynamiques, liquides et souverains. BOAD Market Solutions ambitionne de devenir un acteur de référence dans la structuration des solutions de marché et l'ingénierie financière au bénéfice des économies du Continent. Excellence Africa partage pleinement cette vision et demeure engagée aux côtés des institutions africaines qui font le pari de l'excellence et de l'innovation pour bâtir un avenir économique durable et intégré.

À propos d'Excellence Africa

Cabinet de conseil basé à Lomé, au Togo, Excellence Africa accompagne les institutions financières, les entreprises et les organisations internationales sur leurs enjeux de risque, de stratégie, de conformité, de finance et de transformation. Fort d'une connaissance avérée des réalités africaines et de standards internationaux d'excellence, le cabinet intervient auprès des plus grands acteurs publics et privés du continent.

hello@excellenceafrica.com
www.excellenceafrica.com
05 BP 946
Lomé, Togo

Guinée

Coris Bank s'invite sur le marché du mobile money

Le groupe bancaire Coris Bank International annonce son entrée sur le marché guinéen du mobile money. Une offensive qui pourrait rebattre les cartes d'un secteur dominé par les télécoms et accélérer la convergence entre services bancaires classiques et paiements numériques.

• Nicole Esso

Le secteur du paiement mobile en Guinée accueille un nouvel acteur de poids. Déjà implanté dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, Coris Bank International poursuit sa stratégie d'expansion dans les services financiers numériques en lançant son offre de mobile money sur le marché guinéen. Cette initiative intervient dans un contexte de forte croissance du mobile money en Guinée, portée par un faible taux de bancarisation, une pénétration élevée de la téléphonie mobile et une demande accrue de solutions de paiement rapides, sécurisées et accessibles. Jusqu'ici dominé par les opérateurs télécoms, le segment du portefeuille électronique pourrait connaître une nouvelle dynamique. L'entrée d'un acteur bancaire ouvre la voie à une intégration plus poussée entre comptes bancaires et services mobiles, avec des produits hybrides combinant épargne, micro-crédit, transferts et paiements digitaux. Pour Coris Bank, cette diversification s'inscrit dans une tendance régionale : les établissements financiers ouest-africains investissent massivement dans la digitalisation afin de capter une clientèle jeune, connectée et encore peu intégrée au



système bancaire formel.

Vers une recomposition de l'écosystème financier

L'arrivée d'une banque sur un marché historiquement contrôlé par les télécoms pourrait modifier l'équilibre concurrentiel. Contrairement aux opérateurs, une banque dispose d'une capacité réglementaire et technique pour proposer une gamme élargie de services financiers adossés à des comptes formels. Cette convergence entre mobile money et services bancaires traditionnels pourrait renforcer l'inclusion financière en facilitant le passage du portefeuille électronique à des produits d'épargne ou de crédit. Elle pourrait également accroître la pression concurrentielle, poussant les acteurs existants à innover davantage et à améliorer leurs offres tarifaires et technologiques. À moyen terme, le marché guinéen pourrait évoluer vers un modèle plus intégré, où la

frontière entre fintech, télécoms et banques devient de plus en plus floue.

Pilier de l'inclusion financière

En Afrique subsaharienne, le mobile money s'est imposé comme un levier central d'inclusion financière. En Guinée, les transferts d'argent, le paiement de factures, l'achat de crédit téléphonique ou encore les transactions commerciales de proximité passent désormais massivement par le téléphone mobile. Cette progression s'explique par la combinaison d'un faible accès aux services bancaires traditionnels et d'une adoption rapide du mobile. Dans ce paysage en mutation, l'entrée de nouveaux acteurs bancaires comme Coris Bank International témoigne d'une transformation structurelle du secteur financier, où la digitalisation devient un axe stratégique majeur de croissance et de compétitivité.

Air Sénégal

Concrétiser les axes clés du plan de redressement

Face aux pressions sur le modèle économique d'Air Sénégal, les autorités misent sur un plan de redressement assorti d'exigences strictes pour restaurer la viabilité financière du pavillon national et préserver sa place sur un marché régional de plus en plus concurrentiel.

Le 11 février, le Premier ministre sénégalais Ousmane Sonko a donné au ministre des Transports terrestre et aérien un délai de 30 jours pour « la matérialisation des mesures phares du Conseil interministériel consacré au secteur », notamment concernant la compagnie aérienne Air Sénégal. Il s'agit concrètement de finaliser et d'accélérer la mise en œuvre du plan de redressement complet du pavillon national, avec « le lancement effectif de l'opération de refinancement, la présentation d'une proposition détaillée de recapitalisation définitive et la réalisation de l'audit de rationalisation, assortie de l'adoption du plan correctif ». Pour



permettre la continuité des services du transporteur public, le Premier ministre a par ailleurs instruit le ministre des Finances de « travailler à la mobilisation urgente des ressources nécessaires à Air Sénégal pour l'apurement, par un redéploiement budgétaire exceptionnel et justifié, des engagements exigibles et incontournables envers des fournisseurs essentiels à son fonctionnement ». Ces instructions arrivent dans un

contexte où Air Sénégal est confrontée, depuis quelques années, avec des défis opérationnels et de gouvernance. La compagnie, qui a axé son modèle sur la location d'avions, s'est un temps retrouvée avec une flotte limitée en raison d'impayés envers les bailleurs. Une situation qui l'a contraint à supprimer ou à réduire des vols sur les lignes jugées non rentables, alors qu'elle a enchaîné des pertes d'exploitation ces dernières années. À l'occasion d'un Conseil interministériel tenu en avril 2025, le gouvernement avait indiqué que plus de 100 milliards FCFA (environ 181 millions USD) avaient été dépensés en locations d'avions.

Avec Agence Ecofin

Sécurité Sociale

Le Groupe FINACTU accélère le déploiement de ses activités à Kinshasa

Le Groupe FINACTU se réjouit d'un mois de février 2026 particulièrement actif pour ses activités au service de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics (CNSSAP) de la République démocratique du Congo (RDC).

• Wilson Lawson

Denis CHEMILLIER-GENDREAU, Président du Groupe FINACTU, a conduit une délégation d'une dizaine de consultants sur place à Kinshasa afin de présenter aux Autorités les avancées significatives réalisées dans le cadre du partenariat stratégique d'accompagnement et de renforcement technique de la CNSSAP initié depuis septembre dernier. Le Président de FINACTU a notamment été reçu par le Vice-Premier ministre, Jean-Pierre LIHAU, en présence de son Directeur de Cabinet, Bienvenu MADJULU, qui le représente au Conseil d'administration de la Caisse. Cette séance a permis de rendre compte des progrès réalisés, de répondre aux questions précises du Vice-Premier ministre et de mesurer ses attentes. Féru de nouvelles technologies et d'innovation, soucieux d'accélérer la modernisation de la fonction publique en RDC, le Vice-Premier ministre a insisté pour que la CNSSAP, avec l'aide de FINACTU, renforce ses investissements informa-



tiques et se dote d'un logiciel conforme aux meilleurs standards internationaux. Ce déplacement en République démocratique du Congo a aussi permis des échanges approfondis et constructifs avec les membres nouvellement nommés du Conseil d'administration de la CNSAP, désormais présidé par Mme Marie KARUMBA NABINTU, et qui comprend 14 représentants de tous les départements ministériels. Enfin, accompagné par les experts du Groupe FINACTU, Denis CHEMILLIER-GENDREAU a présenté dans le détail l'état d'avancement des projets au Directeur Général, M. Junior MATA M'ELANGA, au nouveau Directeur Général Adjoint, Maître Gabin KA-

LALA KABENGELE, ainsi qu'aux équipes dirigeantes de la Caisse, à l'occasion de nombreuses sessions de travail. À l'occasion de ces échanges, Denis CHEMILLIER-GENDREAU a insisté : « La CNSSAP, depuis sa création en 2017, a réalisé un travail considérable pour prendre en charge en priorité le régime de retraite de base des fonctionnaires congolais. Elle doit maintenant se mobiliser pour prendre en charge les nouveaux régimes que l'État entend lui confier. Au cœur de cette mobilisation se trouve l'informatique, essentielle pour la bonne gestion par la CNSSAP des nombreux régimes de prévoyance sociale mis à disposition des près de 2 millions d'agents du secteur public congolais »

Ghana

GCB Bank se lance dans la finance islamique

GCB Bank prépare le lancement d'une fenêtre de finance islamique en partenariat avec l'International Islamic Financial Market. Objectif : élargir l'inclusion financière et proposer des alternatives conformes à la charia dans un secteur en pleine diversification.



À Ghana, la plus grande banque locale, GCB Bank, s'apprête à franchir une nouvelle étape dans la diversification du secteur financier. L'établissement a engagé des discussions avec l'International Islamic Financial Market (IIFM) en vue de lancer une « fenêtre » dédiée à la finance islamique, c'est-à-dire des services bancaires conformes à la charia. L'objectif selon le président du conseil d'administration de GCB Bank, le professeur Joshua Alabi, est de structurer une offre de produits financiers non fondés sur l'intérêt, en s'appuyant sur des standards internationaux. La finance islamique repose sur l'interdiction de l'intérêt et priviliege des mécanismes de partage des risques, adossés à des actifs réels. Elle attire une clientèle en quête de produits perçus comme plus éthiques ou conformes

aux principes religieux. En Afrique de l'Ouest, plusieurs pays ont déjà introduit ce type d'instruments, notamment à travers des émissions de sukuk, des obligations islamiques. Avec ce projet, GCB Bank entend répondre à une demande locale encore peu structurée. La collaboration avec l'IIFM devrait permettre d'utiliser des contrats standardisés et des modèles de produits reconnus à l'échelle internationale, tout en renforçant les dispositifs internes de conformité. Au Ghana, les autorités monétaires ont récemment affiché leur volonté d'encadrer et de développer les services ban-

Avec Agence Ecofin

jeudi 19 février 2026

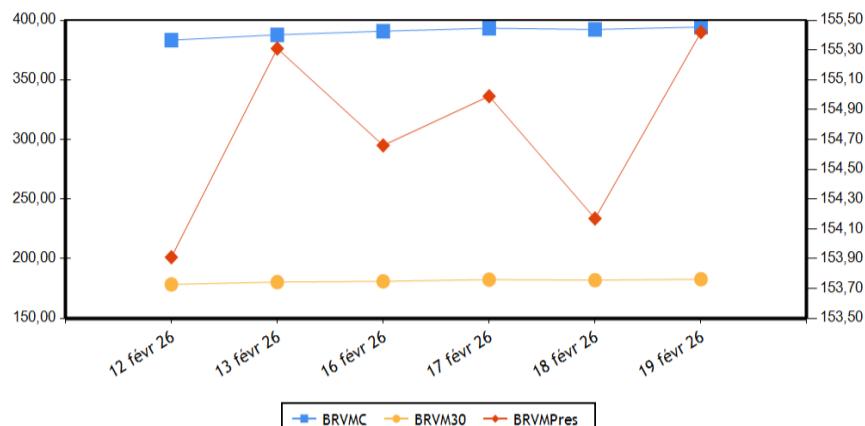
N° 35

| BRVM COMPOSITE | 394,28 |
|--------------------|---------|
| Variation Jour | 0,53 % |
| Variation annuelle | 14,04 % |

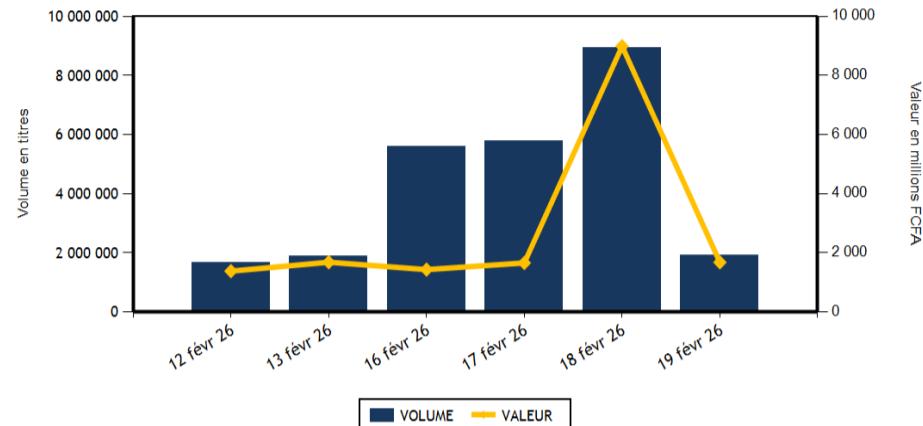
| BRVM 30 | 182,83 |
|--------------------|--------|
| Variation Jour | 0,46 % |
| Variation annuelle | 9,98 % |

| BRVM PRESTIGE | 155,42 |
|--------------------|--------|
| Variation Jour | 0,81 % |
| Variation annuelle | 7,74 % |

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



| Actions | Niveau | Evol. Jour |
|---|--------------------|------------|
| Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits) | 15 201 791 859 646 | 0,53 % |
| Volume échangé (Actions & Droits) | 1 894 576 | -65,14 % |
| Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits) | 1 554 378 956 | -23,11 % |
| Nombre de titres transigés | 47 | 0,00 % |
| Nombre de titres en hausse | 25 | -19,35 % |
| Nombre de titres en baisse | 16 | 60,00 % |
| Nombre de titres inchangés | 6 | 0,00 % |

| Obligations | Niveau | Evol. Jour |
|---------------------------------|--------------------|------------|
| Capitalisation boursière (FCFA) | 11 466 234 923 030 | 0,00 % |
| Volume échangé | 12 703 | -99,64 % |
| Valeur transigée (FCFA) | 124 214 800 | -98,22 % |
| Nombre de titres transigés | 8 | 33,33 % |
| Nombre de titres en hausse | 1 | |
| Nombre de titres en baisse | | -100,00 % |
| Nombre de titres inchangés | 7 | 75,00 % |

PLUS FORTES HAUSSES

| Titres | Cours | Evol. Jour | Evol. annuelle |
|-----------------------------------|-------|------------|----------------|
| SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC) | 3 530 | 7,46 % | 21,72 % |
| SICABLE CI (CABC) | 3 315 | 7,46 % | 40,47 % |
| SAFCA CI (SAFC) | 4 625 | 7,43 % | 39,94 % |
| SETAO CI (STAC) | 1 825 | 7,35 % | 37,74 % |
| TOTALENERGIES MARKETING CI (TTLC) | 2 690 | 6,75 % | 15,20 % |

PLUS FORTES BAISSES

| Titres | Cours | Evol. Jour | Evol. annuelle |
|----------------------------------|--------|------------|----------------|
| SICOR CI (SICC) | 3 610 | -6,72 % | 9,39 % |
| ECOBANK COTE D'IVOIRE (ECOC) | 16 250 | -4,41 % | 1,56 % |
| ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT) | 33 | -2,94 % | 43,48 % |
| SOLIBRA CI (SLBC) | 33 065 | -2,75 % | 14,41 % |
| SUCRIVOIRE (SCRC) | 1 595 | -2,15 % | 50,47 % |

INDICES PAR COMPARTIMENT

| Base = 100 au 02 janvier 2023 | Nombre de sociétés | Valeur | Evol. Jour | Evol. annuelle | Volume | Valeur | PER moyen |
|-------------------------------|--------------------|--------|------------|----------------|-----------|-------------|-----------|
| BRVM-PRESTIGE | 12 | 155,42 | 0,81 % | 7,74 % | 80 419 | 679 190 860 | 11,60 |
| BRVM-PRINCIPAL (**) | 35 | 272,05 | -0,15 % | 24,99 % | 1 814 157 | 875 188 096 | 15,00 |

INDICE TOTAL RETURN

| Base = 100 au 02 janvier 2025 | Nombre de sociétés | Valeur | Evol. Jour | Evol. annuelle | Volume | Valeur | PER moyen |
|------------------------------------|--------------------|--------|------------|----------------|-----------|---------------|-----------|
| BRVM - COMPOSITE TOTAL RETURN (**) | 47 | 151,83 | 0,54 % | 14,04 % | 1 894 576 | 1 554 378 956 | 12,64 |

INDICES SECTORIELS

| Base = 100 au 02 janvier 2025 | Nombre de sociétés | Valeur | Evol. Jour | Evol. annuelle | Volume | Valeur | PER moyen |
|-------------------------------------|--------------------|--------|------------|----------------|-----------|-------------|-----------|
| BRVM - TELECOMMUNICATIONS | 3 | 100,45 | 1,67 % | 5,85 % | 46 642 | 474 657 425 | 9,57 |
| BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE | 7 | 194,74 | 0,38 % | 12,55 % | 53 993 | 111 726 035 | 66,92 |
| BRVM - SERVICES FINANCIERS | 16 | 165,83 | -0,59 % | 13,69 % | 1 639 614 | 421 590 861 | 10,26 |
| BRVM - CONSOMMATION DE BASE (**) | 9 | 282,33 | -0,23 % | 30,66 % | 58 962 | 303 275 650 | 11,07 |
| BRVM - INDUSTRIELS | 6 | 208,12 | 3,87 % | 57,27 % | 65 372 | 154 171 895 | 23,65 |
| BRVM - ENERGIE | 4 | 135,04 | 4,68 % | 21,76 % | 21 848 | 63 824 065 | 16,40 |
| BRVM - SERVICES PUBLICS | 2 | 124,06 | 1,16 % | 17,15 % | 8 145 | 25 133 025 | 15,39 |

| Indicateurs | BRVM COMPOSITE |
|-------------------------------------|------------------|
| PER moyen du marché (**) | 12,64 |
| Taux de rendement moyen du marché | 6,75 |
| Taux de rentabilité moyen du marché | 8,74 |
| Nombre de sociétés cotées | 47 |
| Nombre de lignes obligataires | 182 |
| Volume moyen annuel par séance | 2 363 256,00 |
| Valeur moyenne annuelle par séance | 1 734 448 437,12 |

| Indicateurs | BRVM COMPOSITE |
|----------------------------------|----------------|
| Ratio moyen de liquidité | 34,15 |
| Ratio moyen de satisfaction | 66,62 |
| Ratio moyen de tendance | 195,11 |
| Ratio moyen de couverture | 51,25 |
| Taux de rotation moyen du marché | 0,17 |
| Prime de risque du marché | 2,16 |
| Nombre de SGI participantes | 35 |

2025

Bénéfice en forte baisse pour Nestlé, qui se réorganise

Le groupe suisse a publié pour 2025 un bénéfice net en baisse de 17% et a dévoilé ses projets pour relancer sa croissance.

Le groupe suisse Nestlé, secoué par le rappel de produits dans les laits infantiles, a dévoilé jeudi ses projets pour relancer sa croissance lors de la publication de ses résultats annuels, disant vouloir donner la priorité à quatre domaines d'activités. Le géant de l'alimentation entend se concentrer sur le café, les produits pour animaux de compagnie et la nutrition, qui représentent ensemble 70% du chiffre d'affaires, ainsi que sur les marques régionales de premier plan dans les produits culinaires et snacks, a-t-il indiqué dans un communiqué. Le nouveau patron, Philip Navratil, entend mettre l'accent sur les marques «les plus fortes», avec «une allocation optimisée des ressources» et en augmentant les investissements sur les produits «à fort potentiel», a-t-il déclaré dans un communiqué. Le groupe entend rationaliser le portefeuille de produits, évoquant des «négociations avancées en vue d'une vente à Froneri du reste de nos activités dans le domaine des glaces» et précise avoir «entamé le processus d'engagement formel avec des partenaires potentiels» durant le premier trimestre, expliquant que cette «activité devrait être déconsolidée à partir de 2027».

Chiffre d'affaires

Pour 2025, Nestlé a publié un bénéfice net en baisse de



17% à 9 milliards de francs suisses (9,9 milliards d'euros) et un chiffre d'affaires en repli de 2%, à près de 89,5 milliards de francs, a-t-il indiqué dans un communiqué. Par comparaison, les analystes interrogés par l'agence suisse AWP tablaient en moyenne sur un bénéfice de 10,08 milliards de francs et 89,57 milliards de francs de chiffre d'affaires. Pour 2026, Nestlé vise une croissance d'environ 3% à 4%, ces prévisions incluant notamment l'impact des ruptures de stock à la suite du rappel des laits infantiles, indique-t-il. En septembre, Philipp Navratil, l'ancien directeur de Nespresso, a repris les commandes après le licenciement de Laurent Freixe suite à une relation amoureuse non-déclarée avec une subordonnée directe. Son prédécesseur, Mark Schneider, avait été subitement évincé en août 2024 dans un contexte d'érosion des ventes. Depuis la vague d'inflation de 2022, la croissance du groupe aux plus de 2000 marques s'étiole, la hausse des prix

(afp)

Or noir

Le pétrole monte en flèche

Les cours du pétrole grimpent, le marché ayant revu à la hausse le risque d'intervention américaine en Iran, lié à plusieurs articles de presse, au déploiement militaire massif des États-Unis dans la région, et aux déclarations de Donald Trump.

Les risques d'un conflit entre les États-Unis et l'Iran ont été réévalués à la hausse ces dernières heures. De quoi faire monter les cours du pétrole, qui ont terminé en forte progression mercredi. CNN et CBS ont rapporté mercredi que l'armée américaine était prête à mener des frappes sur l'Iran dès ce week-end, même si Donald Trump n'a selon eux pas encore pris de décision finale. Selon le Wall Street Journal, citant des responsables américains anonymes, le président a été informé d'options militaires, dont une visant à «tuer nombre de dirigeants politiques et militaires iraniens, afin de renverser le gouvernement». De son côté, le



journaliste d'Axios, Barak Ravid, très introduit dans les cercles gouvernementaux aux États-Unis et en Israël, a notamment rapporté cette déclaration d'un conseiller de Trump : « Le patron en a assez. Certaines personnes de son entourage le mettent en garde contre une guerre avec l'Iran, mais je pense qu'il y a 90 % de chances que nous assistions à une action militaire dans les prochaines semaines ». En réaction à de nombreux articles de presse, la porte-parole de la Mai-

son-Blanche Karoline Leavitt a déclaré qu'il existait « de nombreuses raisons et arguments en faveur d'une frappe contre l'Iran », ajoutant que Téhéran « serait bien avisé de conclure un accord » avec Washington. Ce jeudi après-midi, Donald Trump a dit vouloir un accord « pertinent » avec l'Iran, sans quoi « de mauvaises choses » arriveront. Avant d'ajouter qu'il se donnait « dix jours » pour décider si un accord avec Téhéran est possible.

(Avec AFP)

L'ÉCO EN BREF

Airbus : bénéfice net record et en hausse de 23 % en 2025

Face à la demande croissante d'avions commerciaux et tiré par les activités de défense, le bénéfice net d'Airbus a bondi de 23 % à 5,2 milliards d'euros en 2025, un record, selon les résultats annuels publiés aujourd'hui. « 2025 a été une année charnière, marquée par une très forte demande pour nos produits

et services dans l'ensemble de nos activités, par des résultats financiers record et par des étapes stratégiques majeures », a déclaré le PDG Guillaume Faury,



Orange mise sur la croissance clients, les services aux entreprises et l'IA

Le groupe de télécommunications Orange a affiché jeudi de nouvelles ambi-



tions en termes de croissance de sa clientèle, de services aux entreprises et de création de valeur grâce à l'intel-

ligence artificielle (IA), dans un nouveau plan stratégique triennal. Le groupe vise ainsi une croissance de 40 millions de clients fixes et mobiles d'ici 2028 à l'échelle mondiale - il en compte 340 millions actuellement, et veut « générer plus de 600 millions d'euros de valeur grâce à l'IA » à la même échéance.

Renault : comptes 2025 plombés par Nissan

Le groupe Renault a subi en 2025 une perte nette de 10,9 milliards d'euros, liée à une révision attendue de la valeur de ses parts dans

Nissan, mais les ventes ont été dopées par ses voitures électriques. L'action Renault gagnait 1,30 % jeudi matin à la Bourse de Paris, à 33,62 euros.



Air France-KLM : bénéfice historique, entre montée en gamme et pétrole moins cher

Air France-KLM a dégagé en 2025 un bénéfice net historique de 1,75 milliard d'euros, récoltant les fruits de sa montée en gamme mais profitant aussi de la modération des cours du pétrole. Le groupe aérien

franco-néerlandais, cinq ans après l'irruption du Covid-19



qui avait dévasté ses finances, a également réalisé un chiffre d'affaires record l'année dernière à 33 milliards d'euros, en hausse de 4,9 % sur un an, et même de 6,2 % hors variations de changes, a-t-il précisé dans un communiqué.

Premier jour de plaidoiries pour TotalEnergies

TotalEnergies est jugé à Paris jeudi et vendredi, accusé d'avoir manqué à son devoir de vigilance en matière de risques environnementaux par des associations et la Ville de Paris, qui demandent l'arrêt des nouveaux projets pétro-gaziers. Depuis 2017, la loi impose un devoir de vigilance aux

grandes entreprises, notamment pour éviter qu'elles ne se défaussent de leurs res-

ponsabilités sur leurs sous-traitants lors de scandales industriels.



(Sélection AFP et Reuters)

Pertes et gaspillage alimentaires

Des experts de la FAO évaluent le risque de propagation de la résistance aux antimicrobiens

Les pertes et le gaspillage alimentaires (PGA) peuvent constituer un réservoir, voire un accélérateur, de la résistance aux antimicrobiens (RAM). Il est donc essentiel de les intégrer aux stratégies de surveillance et de gestion de la RAM, selon des experts de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Le rejet des PGA dans des décharges ou des dépotoirs à ciel ouvert intensifie les risques de RAM, tandis que certains procédés de traitement des déchets alimentaires, comme le compostage, peuvent, s'ils sont correctement mis en œuvre, réduire les gènes de résistance aux antimicrobiens. C'est ce que révèle l'article de synthèse scientifique intitulé « Risque de propagation de la résistance aux antimicrobiens via les pertes et le gaspillage alimentaires », publié dans *Infectious Diseases of Poverty*, une revue en libre accès à comité de lecture. Quatre experts de la FAO ont piloté la réalisation de l'étude préliminaire, dont Junxia Song, spécialiste principale de la santé animale et actuelle cheffe du Service « Une seule santé et lutte contre les maladies » à la FAO. « Établir un lien entre les pertes et le gaspillage alimentaires et



la résistance aux antimicrobiens (RAM) est à la fois opportun et stratégique, car cela offre l'opportunité d'une action coordonnée permettant de réduire le gaspillage tout en renforçant les efforts mondiaux de lutte contre la RAM », a déclaré Junxia Song. Le secteur agricole contribue de manière significative à la résistance aux antimicrobiens, la production animale représentant près des trois quarts des ventes mondiales d'antibiotiques. Des résidus de médicaments

et des gènes de résistance ont été détectés dans les aliments au stade de la vente au détail et de la consommation, notamment dans les produits carnés, mais aussi dans les légumes comme les carottes, la laitue, les feuilles de salade et les tomates. La RAM réduit l'efficacité des médicaments existants et est associée à des millions de décès humains chaque année. « L'alimentation est l'affaire de tous et garantir sa sécurité sanitaire est une responsabilité partagée. Réduire la propagation de la

RAM due aux pertes et gaspillages alimentaires exige une action coordonnée de tous les secteurs », a déclaré Thanawat Tiensin, Sous-Directeur général et Vétérinaire en chef de la FAO, qui dirige également la Division de la production et de la santé animales de l'organisation.

Points clés

Sans surprise, les déchets alimentaires constituent un excellent substrat pour la prolifération bactérienne et pourraient favoriser la sur-

vie de microbes et de gènes résistants aux antimicrobiens existants, notent les auteurs. Des études menées sur des échantillons de déchets de cuisine et de déchets alimentaires provenant d'écoles et d'hôpitaux révèlent des niveaux élevés de gènes résistants à un large éventail d'antibiotiques, y compris parfois à de nouveaux médicaments. De manière générale, ces gènes de résistance constituent un problème plus grave, tant par leur ampleur que par leur diversité, dans les déchets alimentaires d'origine animale, notamment les déchets de poisson, ce qui souligne l'importance d'une collecte et d'un contrôle rapides de ces déchets. Dans la plupart des pays, une part importante des déchets alimentaires finit en décharge. Outre les défis classiques liés à la résistance aux antimicrobiens (RAM), les décharges présentent des risques supplémentaires du fait du mélange de substances biologiques et de déchets chimiques d'origine industrielle, agricole et médicale.

Avec fao.org

Elles aggravent également les risques de dissémination si elles sont accessibles aux animaux nécrophages, notamment aux oiseaux migrateurs, ou si elles s'infiltrent dans les eaux de surface ou souterraines. Le rapport conclut qu'il est nécessaire de recueillir davantage de données provenant des pays à revenu faible et intermédiaire, où l'utilisation des antimicrobiens est moins réglementée et devrait augmenter dans les années à venir, et encourage la réalisation d'études supplémentaires sur la résistance aux antifongiques. Le système InFARM de la FAO constitue une plateforme adaptée pour collecter et synthétiser des données à l'échelle mondiale, au niveau national. La meilleure façon de relever le défi de la résistance aux antimicrobiens et de garantir l'efficacité des médicaments essentiels consiste à réduire le besoin en antimicrobiens.

HOROSCOPE finance

Bélier La chance financière sera au rendez-vous, et de petits gains imprévus seront dans l'air. En outre, une femme pourra vous aider à améliorer vos revenus.

Taureau Vos secteurs financiers seront influencés par des planètes favorables, comme Jupiter et Pluton, qui déclineront les gains. Mais aussi par des astres plus inquiétants, tel Saturne, qui pourraient faire de vous un panier percé ! Mais votre sort sera en fin de compte entre vos mains : si vous agissez avec prudence et évitez les placements trop aléatoires et les dépenses futile, vous devriez arrondir votre capital. Dans le cas contraire...

Gémeaux Attention ! L'influence de la planète Saturne mal aspectée pourrait vous causer quelques difficultés financières. Ne commettez pas d'imprudence sur ce plan, soit en péchant par excès d'optimisme, soit en prenant des risques excessifs.

Cancer Malgré vos irrésistibles envies de dépense, dont quelques-unes sont d'ailleurs parfaitement légitimes, songez à faire des économies. Gardez malgré tout un œil vigilant sur votre compte en banque !

Lion Les secteurs d'argent de votre thème ne sont influencés par aucune planète, ce qui est en principe le signe d'une situation financière stable. Mais vous aurez tout de même intérêt à rester vigilant : Pluton mal aspecté aura un effet assez négatif. Cette influence, indirecte, ne vous menacera pas de problèmes graves, mais des difficultés momentanées resteront possibles.

Vierge Votre situation financière sera sans doute au centre de vos préoccupations cette fois, et vous ferez des plans sur la comète, envisageant de faire un emprunt à long terme pour un achat important. Réfléchissez bien avant de vous lancer. Et si vos projets sont momentanément retardés, prenez votre mal en patience : la situation se débloquera bientôt.

Balance Aujourd'hui plus que jamais, abstenez-vous de faire des affaires avec des inconnus. Essayez plutôt de réaliser un projet dont vous parlez en famille depuis longtemps.

Scorpion Votre équilibre financier ne posera aucun problème, même si, il faut le préciser, votre budget risque de stagner plutôt qu'être en expansion. Seul point à surveiller de plus près : ceux d'entre vous qui voyagent ou en vacances en ce moment risquent de devoir faire face à des dépenses plus importantes que prévu.

Sagittaire Jupiter, au lieu de vous aider à améliorer votre situation financière, va soit vous souffler des envies d'achats qui pourraient vous mettre sur la paille, soit provoquer une avalanche de vieilles dettes oubliées auxquelles vous devrez maintenant faire face. Prudence, donc !

Capricorne Vous vous voyez peut-être dans l'obligation d'intenter un procès pour des raisons financières. Ne le faites que si vous êtes en possession d'un dossier absolument inattaquable et si vous êtes sûr que rien d'ilégal ne peut être retenu contre vous ; sinon, abandonnez purement et simplement.

Verseau Aucune planète n'aura d'impact direct sur votre équilibre financier. Vous n'aurez donc aucun problème particulier à craindre, mais il vous faudra toutefois comprendre que la chance due récemment à Jupiter commencera à diminuer. Si vous faites partie des natifs qui se sont montrés plus dépensiers qu'à l'accoutumée, restez dans les dépenses sans utilité réelle. Cela ne devrait pas vous être trop difficile !

Poisson De petites difficultés financières sont possibles. Mercure, un astre qui influence vos finances, sera en assez mauvaise posture, ce qui pourra provoquer des retards de paiements, ou gêner la conclusion de certaines affaires.

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC

Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières

Édité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »

N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B12-01207

Adresse : Agoè Assiyéyé non loin de la Poste

Email : contact@leconomistedutogo.tg

Site web : www.leconomistedutogo.tg

REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(+228 96 26 05 15)

Administrateur Délégué

Anicet Carlos OKE
(+228 91 46 14 79)

Directeur de Publication

TIGOSSOU Midas K.A
(+228 90 16 47 09)

Rédacteur en Chef

Joël YANCLO
(+228 97 78 79 07)

Rédacteurs

Hélène MARTELLOT
Nicole ESSO

Vivien ATAKPABEM

Wilson LAWSON

Directeur Commercial

Eli DEKOU
(+228 92 10 93 53)

Correcteur

Michel Yao AYEVA
Graphiste

A.Koffivi. AMOUZOUKPE



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Présidence du Conseil

Compte rendu du Conseil des ministres

Lomé, 19 février 2026

Le conseil des ministres s'est réuni ce jeudi 19 février 2026, sous la présidence de Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président du Conseil.

Le Conseil des ministres a examiné et adopté un (1) projet de loi, deux (2) décrets et écouté une (1) communication.

1. Au titre du projet de loi

Le conseil des ministres a adopté le projet de loi portant réglementation de la microfinance en République togolaise

Ce texte vise à transposer dans la législation nationale la loi uniforme adoptée par le conseil des ministres de l'UMOA, le 21 décembre 2023, en vue de pallier les insuffisances du cadre juridique actuel applicable au secteur de la microfinance au sein de l'Union, notamment en matière de gouvernance, de gestion du crédit, de contrôle interne et de fiabilité des systèmes d'information.

La transposition de cette loi uniforme permettra de consolider la stabilité financière, de renforcer l'inclusion financière, de mieux protéger les usagers et d'assurer la conformité de notre pays aux standards internationaux en matière de microfinance.

2. Au titre des décrets

- Le conseil des ministres a adopté le décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la direction de la protection des hautes personnalités et des institutions

Face aux mutations du contexte sécuritaire et à l'accroissement de la visibilité internationale du Togo à travers l'organisation des événements internationaux, l'adaptation constante des mécanismes nationaux de protection s'impose. Dans ce cadre, le renforcement de la sécurité des hautes personnalités et des institutions publiques constitue une exigence prioritaire.

Le présent décret crée, à cet effet, une direction spécialisée chargée de la protection des hautes personnalités et des institutions. Cette direction regroupera des éléments issus de la police nationale et de la gendarmerie nationale, placés sous un commandement unique, afin d'assurer une organisation intégrée et cohérente des missions de protection.

La création de cette direction répond à un double impératif : rationaliser le commandement et améliorer la coordination opérationnelle. En mutualisant les moyens humains et matériels, elle vise à garantir une plus grande efficacité et un niveau accru de professionnalisation du dispositif de protection.

- Le conseil des ministres a ensuite adopté le décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Institut géographique national du Togo (IGNT)

Depuis plusieurs années, le Togo a engagé des réformes dans le domaine foncier et de l'information géographique. Toutefois, la production de données fiables demeure entravée par les limites techniques et institutionnelles du dispositif actuel.

Afin de répondre aux évolutions technologiques et aux exigences contemporaines en matière de cartographie, le gouvernement a décidé de transformer la direction générale de l'information géographique et de la cartographie en Institut géographique national du Togo (IGNT), doté de l'autonomie de gestion administrative et financière. Cette réforme vise à renforcer l'efficacité opérationnelle de la structure et à l'inscrire dans les dynamiques régionales et internationales.

L'adoption du présent décret permet à notre pays de disposer d'une structure capable de produire des données fiables en matière de cartographie et d'informations géographiques. Elle contribuera, en outre, au développement socioéconomique par la modernisation des outils de géolocalisation, de numérisation et de gestion territoriale.

3. Au titre de la communication

Le conseil des ministres a écouté une communication relative à l'évolution de la situation de l'inclusion financière au Togo, présentée par Madame le ministre du développement à la base et de l'économie sociale et solidaire.

Le gouvernement a adopté en décembre 2021 la Stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF) 2021-2025, cadre de référence visant à renforcer l'accès des populations, notamment les plus vulnérables, aux services financiers formels. Sa mise en œuvre s'appuie sur des dispositifs structurants tels que le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) et l'Observatoire de la qualité des services financiers du Togo (OQSF-TG).

Les résultats obtenus sont significatifs : en 2024, le taux d'inclusion financière est passé de 87,7 % à 89,04 %, positionnant le Togo au deuxième rang de l'UEMOA. Le FNFI a octroyé plus de 1,9 million de crédits pour un montant cumulé de 116,59 milliards de FCFA à fin octobre 2025. Ces avancées contribuent à la réduction des inégalités, au renforcement de la résilience des ménages et à la promotion d'une croissance inclusive.

Toutefois, la consolidation de ces acquis requiert un renforcement du cadre institutionnel et opérationnel, notamment dans le secteur de la microfinance et à travers une meilleure opérationnalisation de l'OQSF-TG. A cet effet, le gouvernement prévoit, notamment l'élaboration d'une nouvelle Stratégie nationale d'inclusion financière 2026-2030, d'un projet spécifique en faveur des jeunes, la création d'un bureau d'innovation pour la promotion de la fintech et le renforcement de la gouvernance et de la gestion des risques dans les institutions de microfinance.

Le conseil des ministres a pris acte du bilan de la SNIF 2021-2025 et a approuvé le lancement du processus d'élaboration de la SNIF 2026-2030, afin de renforcer durablement l'accès des populations à des services financiers inclusifs, adaptés et de qualité.

Fait à Lomé, le 19 février 2026

Convention des jeunes de l'Oti 1

La jeunesse appelée à redorer l'image de la ville de Mango

La 1ère édition de la convention des jeunes de la commune Oti 1 s'est tenue du 16 au 18 février à Mango sur le thème : « Jeunesse de Mango, lève-toi et batis ta communauté ».

Cette convention, parrainée par le maire de l'Oti 1, Noukome Nimani Ignace est à l'actif de l'association Ensemble à la base pour le développement (EBD), en collaboration avec la Cellule d'appui à la formation et à l'employabilité des jeunes (CAFEJ-Togo) et plusieurs acteurs locaux. Elle a pour objectif de mettre à contribution les jeunes dans le développement durable de la localité en faisant d'eux des acteurs clés, conscients, compétents et responsables. L'événement a regroupé des élèves du secondaire et étudiants, des entrepreneurs, des artisans, des leaders communautaires et des personnes ressources. Plusieurs communications ont meublé la rencontre, entre autres, « Jeunesse de Mango, lève-toi et batis ta communauté ; De l'émancipation du travail, à la création de la richesse ; Apports de la jeunesse dans la résolution des conflits ; Jeunesse actrice clé dans la décentralisation et le développement local ». Les participants ont été aussi entretenus sur les substances psychoactives et ses méfaits



sur la jeunesse ; les réseaux sociaux et leur impact sur la jeunesse ». Le secrétaire général de la préfecture de l'Oti, N'Gbamou Koya et le parrain de la convention ont salué cette initiative qui cadre avec la vision du Président du Conseil, qui fait de la jeunesse un pilier essentiel pour le développement du pays. Ils ont invité les participants à s'approprier ces thématiques et à vulgariser les informations reçues afin que les autres soient au même niveau d'information. Le président du comité d'organisation de la convention, Attiso Théophile a fait savoir qu'il urge d'inculquer aux jeunes, les notions de développement et de participation active à la construction de leur ville natale. Connaissant les réalités du milieu, il était

Avec ATOP/TT/JK/BA

Gestion publique

Le nouveau préfet de Danyi a pris fonction

Le nouveau préfet de Danyi, Amavi Koumagnanou a pris fonction le mercredi 18 février à Apéyémé.

Nommé en conseil des ministres le 2 février dernier, le nouveau représentant du pouvoir central de la préfecture de Danyi, Amavi Koumagnanou remplace l'ancien préfet Kouevi-Koko Folly Philippe, décédé le 2 septembre 2025. La cérémonie de prise de fonction a été présidée par le gouverneur de la région des Plateaux, Gal de Brigade Dadja Maganawé. Il était entouré pour la circonstance du président du conseil régional des Plateaux, Mawuena Komla Gnatcho, du préfet de Kpélé, Mme Bléwoussi Ablavi Metsokewo, des autorités administratives, politiques, traditionnelles, religieuses et militaires. Le Gal Dadja Maganawé a félicité le nouveau préfet pour sa nomination, qui témoigne



a-t-il dit, de son expérience, sa compétence et son engagement au service du pays. Il a rappelé le rôle qu'incombe au nouveau préfet notamment la coordination des services déconcentrés de l'administration civile de l'Etat. Il lui a demandé de veiller à la mise en œuvre des projets à caractère préfectoral, à l'exécution des lois et règlements par les maires et au véritable contrôle sur les actions des mairies. Le gouverneur a, par ailleurs, invité

tous les acteurs de préfecture à travailler en étroite collaboration avec le nouveau préfet afin qu'il puisse mieux mener sa mission. Le nouveau préfet de Danyi, Amavi Koumagnanou, a exprimé sa reconnaissance au Président du Conseil, Faure Gnassingbé pour la confiance placée en lui. Il a promis travailler avec loyauté, et dévouement pour un développement inclusif et harmonieux de la préfecture.

Avec ATOP/SKD/SED/KYA

Le Togo en chiffres

| 4. DEVELOPPEMENT ET INÉGALITÉS | | |
|---|-----------|---------------|
| PIB/habitant (FMI, 2023) | 1 001 USD | Antécédent |
| Classification de GINI (BM, 2022) | 160,3 | Coût moyen |
| Coefficient de GINI (BM, 2021)* | 37,9 | Coût moyen |
| Part de la population disposant de moins de 2,15 USD par jour (PPI, 2022) | 26,6% | 36,7% (2019) |
| Taux d'analphabétisation des adultes (BM, 2019) | 67% | 68% (2022) |
| Nombre moyen d'années d'études (INU, 2022) | 5,4 ans | 7,1% (2022) |
| Part de l'emploi vulnérable (BM, 2022) | 71% | 72% |
| Part de la population vivant dans des bidonvilles (BM, 2020) | 35% | 37% |
| Taux d'inclusion financière (BM, 2022) | 49 USD | 49 USD (2019) |
| Taux d'inclusion financière (BM, 2021)** | 49,6% | 55,1% |

| 4. SANTÉ ET SECURITÉ ALIMENTAIRE | | |
|--|-------|--------------|
| Nombre de médecins pour 1 000 habitants | 0,08 | 0,26 |
| Cas estimés de paludisme pour 1 000 habitants à risques (OMS, 2022) | 231 | 223 |
| Part de sous-alimentation dans la population totale (FAO, 2021-2023) | 12,8% | 19,9% (2022) |

Premier League

Arsenal est en train de craquer

Rejoins par Wolverhampton en toute fin de match alors qu'ils menaient 2-0, les Gunners ont flanché. Et des tensions commencent à apparaître chez le leader de la Premier League.



Arsenal est-il en train de céder sous la pression ? Leader incontesté du classement de Premier League et auteur d'un parcours XXL en Ligue des Champions, le club entraîné par Mikel Arteta semblait filer vers une saison historique. Rien n'est encore perdu, mais hier soir, les Gunners se sont tiré une balle dans le pied à l'occasion de leur déplacement chez le dernier de la classe, Wolverhampton. Les Londoniens menaient 2-0 juste avant l'heure de jeu, reléguant ainsi provisoirement Manchester City à huit longueurs. De quoi maintenir une avance confortable au classement. Et puis l'inévitable s'est produit.

2 victoires en 6 matches

Après la réduction du score de Bueno à la 61e minute, Arsenal s'est fait rejoindre au bout du temps additionnel par un but d'Edozie. 2-2 et là, ce n'est plus la même histoire puisque City compte un match en moins et peut théoriquement revenir à deux unités des Gunners. Une fin de match terrible pour les partenaires de Gabriel Jesus qui ont d'ailleurs vu l'attaquant brésilien péter un câble et s'en prendre à Yerson Mosquera au coup de sifflet final. Un incident qui a provoqué une énorme altercation entre les deux équipes, dont un vif échange entre Riccardo Calafiori et Mateus Mane. Ces échauffourées illustrent en tout cas la tension palpable chez des

Gunners n'ayant remporté que deux de leurs six derniers matches de Premier League. Arsenal est-il en train de tout gâcher en championnat ? Pour le consultant Paul Merson, les hommes d'Arteta ont pris ce match chez la lanterne rouge à la légère. « Si Manchester City remporte tous ses matchs à partir de maintenant, il remportera le championnat, donc oui, c'est décevant. On ne peut pas jouer en deuxième vitesse. Vous avez vu, quand le score est passé à 2-2, il y avait une certaine urgence, tout le monde courrait. On ne peut pas jouer comme ça. Chaque match est une finale de coupe jusqu'à la fin. Si Arsenal joue à un certain rythme, les Wolves ne peuvent pas les suivre. Mais s'ils ont joué comme ils le font habituellement, c'est-à-dire lentement et paresseusement, alors les Wolves sont toujours restés dans le match. Je n'arrive pas à croire le nombre de fois où ils ont perdu le ballon aussi facilement. C'était tellement facile. Au lieu de dicter le jeu et d'attirer les Wolves, je ne pense pas qu'ils aient réussi à enchaîner trois ou quatre passes à certains moments de la seconde

La pilule est dure à avaler

Un constat partagé par Bukeyo Saka. « Je suis déçu. Je n'ai pas grand-chose d'autre à dire. Il y a eu une grande différence entre notre façon de jouer en première mi-temps et en deuxième mi-temps. Nous avons baissé notre niveau de jeu et nous en avons été punis. Il est temps de nous concentrer sur nous-mêmes, d'améliorer notre niveau et nos performances, et cela dépend de nous », a-t-il confié au micro de la célèbre émission Match of the Day. Interrogé à l'issue du match, Arteta a préféré ne pas exprimer toutes ses émotions, préférant se contenir et ne pas charger ses joueurs publiquement.

Avec footmercato.net

Opportunités !!!

Chambres meublées, spacieuses et climatisées sises à Cotonou – Sikecodji - non loin de l'Etoile Rouge.

Meilleurs tarifs avec une bonne connexion internet.

Appeler le : (+229) 69 19 08 80 / 60 91 78 00 / 97 14 85 43.

| 4. INFRASTRUCTURES | | |
|---|-------|-------------|
| Taux d'accès à l'électricité (BM, 2022) | 57,2% | 71% |
| Taux d'accès à l'eau potable (BM, 2022) | 65% | 35% |
| Coût moyen annuel des dessalinisations (BM, 2022) | - | - |
| Cost of Africa Infrastructure development index (SAFI, AIDI 2022) | 43/54 | - |
| Taux d'abonnement à la téléphonie mobile (BM, 2022) | 29,4% | 74% |
| Part de la population utilisatrice d'internet (BM, 2022) | 38% | 38% |
| Indice de performance Internet (BM, 2022) | 2,5 | 0,9% (2023) |

* L'indice de la Banque mondiale évalue les services qui soutiennent le mouvement physique des marchandises à l'intérieur et à l'extérieur des frontières. Il varie entre 0 (performance faible) et 5 (performance élevée).

| Transparency International 2023 | Reuter's IRMA 2023 | Reporters sans frontières 2024 |
|---------------------------------|--------------------|--------------------------------|
| 126/180 | 124 | 113/180 |

Le Togo est le 1^{er} exportateur de soja bio vers l'Union Européenne (UE), avec un volume estimé à 98 747 tonnes en 2023, selon le rapport EU imports of organic agri-food products, Key data 2023.

Source : tresor.economie.gouv.fr



Transformation Digitale des Entreprises Africaines

METHODES - OUTILS
ET ACCOMPAGNEMENT

INNOVATION CONSULTING & TRAINING - CANADA

ATTESTATION STRAT.IN CANADA À L'ISSUE DE LA FORMATION



QUÉBEC - CANADA



admin@stratin-canada.com

09 - 10 - 11 AVRIL 2026



+1 418 490 2281



+228 90 44 55 71